



## Séance du conseil communal du 9 novembre 2021 à 19h30

---

### Présents :

Gloden Michel, bourgmestre-président  
Muller Jean-Paul, Weber Tom, échevins  
Funk-Kiesch Josée, Hirtt Pierre, Pütz Aline, Breda Pierre, Goldschmit François, Rasic Marc,  
Willems-Kirsch Annette, Wilmes Raphael, conseillers  
Legill Guy, secrétaire communal

### **1. a) Personnel : Démission d'une salariée à tâche intellectuelle**

*(Huis clos)*

Le conseil communal accepte à l'unanimité des voix la démission d'une salariée à tâche intellectuelle à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021.

### **1. b) Personnel : Démission d'une salariée à tâche intellectuelle**

*(Huis clos)*

Avec 10 voix, le conseil communal nomme M. Luc Mamer de Remerschen au poste de salarié à tâche intellectuelle pour les besoins du Service Régie.

### **2. Schengen asbl : Désignation d'un nouveau délégué – vote secret**

Suite à la démission de M. Pierre Hirtt en tant que délégué auprès de la Schengen asbl, le conseil communal nomme M. Marc Rasic avec 10 voix en tant que nouveau délégué du conseil communal auprès de la Schengen asbl.

### **3. Office social commun Remich : Projet de budget rectifié 2021 et projet de budget 2022**

Le conseil communal approuve à l'unanimité le projet de budget rectifié 2021 et le projet de budget 2022 de l'Office social commun Remich.

Budget rectifié 2021	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	1.573.500,00	3.210,00
Total des dépenses	1.573.500,00	62.110,00
Boni propre à l'exercice		
Mali propre à l'exercice		58.900,00
Boni du compte de 2020		302.600,86
Boni général		243.700,86
Mali général		
Transfert		
<b>Boni présumé fin 2021</b>		243.700,86

Budget rectifié 2022	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	1.702.500,00	2.380,00
Total des dépenses	1.643.500,00	2.380,00
Boni propre à l'exercice	59.000,00	
Mali propre à l'exercice		
Boni présumé fin 2021		243.700,86
Boni général	59.000,00	243.700,86
Mali général		
Transfert		
<b>Boni définitif</b>	59.000,00	243.700,86

#### 4. a) Convention concernant l'intervention temporaire de chargés de cours de l'enseignement musical dans le cadre de projet pédagogiques entre l'enseignement fondamental et l'enseignement musical

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix la convention concernant l'intervention temporaire de chargés de cours de l'enseignement musical dans le cadre de projet pédagogiques entre l'enseignement fondamental et l'enseignement musical entre le Ministère de l'Education nationale, l'Ecole de Musique de Mondorf-les-Bains et la commune de Schengen.

#### 4. b) Convention Pacte Logement 2.0.

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix la convention initiale Pacte Logement 2.0. entre le Ministère du Logement et la commune de Schengen. La convention a pour objet de préciser les modalités relatives à la mise à disposition d'un conseiller logement et à l'élaboration du programme d'action locale logement.

#### 5. Règlement de la circulation - Modifications

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix 5 modifications des règlements de la circulation des anciennes communes de Burmerange et Wellenstein afin de réglementer la circulation dans les rues suivantes :

- Nidderbuer à Elvange
- Bounebiert à Elvange
- Hannert de Gaarden à Elvange
- Am Bongert à Burmerange
- Rue du Moulin à Bech-Kleinmacher

#### 6. Propriétés immobilières : Compromis de vente

Le conseil communal approuve avec 8 voix contre 2 (Hirtt, Willems-Kirsch) et 1 abstention (Pütz) un compromis d'achat d'un terrain à Remerschen au lieu-dit « Wäistrooss » dans l'intérêt de la construction d'une nouvelle école centrale à Remerschen avec Mme Linster-Wiltzius Liliane de Remerschen.

Le conseil communal approuve avec 8 voix contre 2 (Hirtt, Willems-Kirsch) et 1 abstention (Pütz) un compromis d'achat d'une parcelle de terrains à Remerschen au lieu-dit « an der Wollefskaul » dans l'intérêt de la construction d'une nouvelle école centrale à Remerschen avec M. et Mme Bellwald-Schemel de Remerschen.

Le conseil communal approuve avec 8 voix contre 2 (Hirtt, Willems-Kirsch) et 1 abstention (Pütz) un compromis d'achat de 3 parcelles de terrains à Remerschen au lieu-dit « an der Wollefskaul » dans l'intérêt de la construction d'une nouvelle école centrale à Remerschen avec M. Bellwald Jean-Marie de Remerschen.

## **7. a) Décomptes de travaux**

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix les décomptes de travaux suivants :

Mise en place d'une bouée dans la Moselle à Schengen

Dépense : 25.942,62.- € TTC

Devis: 26.383,50.- € TTC

Mise en valeur de l'Esplanade à Schengen : Remplacement des panneaux relatifs aux Traités européens et mise en place de panneaux de direction Villes du Monde

Dépense : 54.831,40.- € TTC

Devis: 44.460,00.- € TTC

Aménagement d'une « Bolzplaz » à Burmerange

Dépense : 122.717,15.- € TTC

Devis : 150.930,00.- € TTC

Reconstruction de la halle détruite par l'incendie à Schwebsingen

Dépense : 127.725,65.- € TTC

Devis : 143.910,00.- € TTC

Réaménagement de la Kéiweschplaz à Remerschen

Dépense : 22.139,68.- € TTC

Devis : 50.000,00.- € TTC

Aménagement de la zone de récréation à Remerschen

Dépense : 623.085,89.- € TTC

Devis : 831.598,72.- € TTC

Achat de fontaines d'eau pour les écoles

Dépense : 12.000,00.- € TTC

Devis : 12.000,00.- € TTC

Le conseil communal approuve avec 10 voix et 1 abstention (Pütz) le décompte de travaux suivant :

Réalisation de lettres géantes #schengenialive

Dépense : 29.329,40.- € TTC

Devis : 28.665,00.- € TTC

## **7. b) Projet d'extension du réseau de gaz à Remerschen**

Le conseil communal décide de reporter le point concernant l'approbation du devis relatif au raccordement des installations au terrain de football à Remerschen, Wisswee au réseau de gaz. Le devis, établi par le Service technique communal, s'élève à 50.000,00.- € TTC à l'ordre du jour de la prochaine séance

## **7. c) Alimentation en eau potable – Modification de la conduite d'eau potable au niveau de la station de pompage à Schengen – Devis supplémentaire**

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix un devis supplémentaire relatif à la modification de la conduite d'eau potable au niveau de la station de pompage à Schengen. Le devis, établi par le Service technique communal, s'élève à 72.000,00.- € TTC.

## **7. d) Achat de fontaines d'eau pour les bâtiments communaux**

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix un devis relatif à l'achat de fontaines d'eau pour différents bâtiments communaux (Terrain football Remerschen, hall sportif Remerschen, hall sportif Elvange, Mairie Remerschen). Le devis, établi par le Service technique communal, s'élève à 10.180,17.- € TTC.

## **7. e) Projet d'extension de l'atelier et dépôt pour les besoins du Service régie communal à Schwebsingen**

Le conseil communal approuve avec 10 voix et 1 abstention (Hirtt) le devis relatif à l'extension en toiture du nouvel atelier et dépôt pour le Service régie communal à Schwebsingen afin de pouvoir accueillir les bureaux du Service technique communal.

Le devis, établi par le bureau d'architectes hsa heisbourg strotz architectes sàrl, s'élève à 1.813.000,00.- TTC (honoraires compris).

## **8. Mise en place d'un « Club Senior régional » pour le canton de Remich – Accord de principe**

Le conseil communal marque avec 10 voix et 1 abstention (Pütz) son accord de principe relatif à la mise en place d'un « Club Senior régional » pour le canton de Remich.

**9. Point supplémentaire à la demande de Mme Aline Pütz : Achat de l'ancien bateau MS Marie-Astrid**

Mme Aline Pütz, conseillère communale, a introduit une demande de documents en relation avec l'achat de l'ancien bateau de croisière fluviale « MS Princesse Marie-Astrid ». Toutes les pièces en relation avec le dossier seront mises à tous les membres du conseil communal à titre d'information.

A noter que le projet d'intérêt national « Achat MS Princesse Marie-Astrid, remise en valeur muséographique du bateau et construction d'un nouveau quai d'accostage » est subventionné à 100% par le Ministère du Tourisme.